

## Montagne et escalade : 350 licenciés et huit clubs dans le département

Vendredi dernier, les licenciés de Maine-et-Loire de la Fédération française Montagne et Escalade ont posé leurs cordes à la mairie de Chemillé.

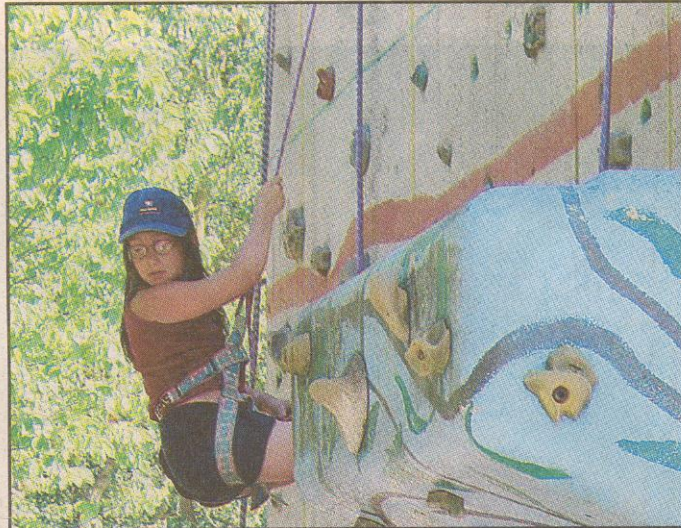
Créée en 1989, l'association regroupe 350 licenciés au niveau départemental. Huit clubs y adhèrent : deux à Cholet, deux à Angers et ceux de Saint-Rémy-en-Mauges, Saint-Georges-sur-Loire, Avrillé et Le Plessis-Grammoire.

### Formation et entretien des sites

Sur le plan de la compétition, 2002 restera l'une des meilleures années, avec neuf jeunes sélectionnés pour le championnat de France. L'un d'entre eux est monté sur la 3<sup>e</sup> marche du podium. Deux seniors ont également été qualifiés.

Autre préoccupation : l'entretien des sites. Le comité départemental s'en occupe et assure un suivi régulier, sachant que des normes très strictes sont à respecter.

La formation, enfin. Elle est as-



*La formation des jeunes constitue une préoccupation prioritaire*

surée par Damien Le Turdu, cadre technique salarié. « Il faut encadrer tous les jeunes qui veulent découvrir ce sport. Nous organisons à plusieurs reprises des stages. »

Laurent Bernard (Cholet) prési-

de le comité, secondé par Guy Catroux et Pierre Reigner. Claudie Lebrech et Richard Lecou assurent secrétariat et trésorerie.

**Contact : Fédération montagne et escalade, 2, rue Jules-Massenet, 49300 Cholet. Tél. 02 41 70 60 76**